

## Modernisation des états financiers : nouveautés et lère mise en oeuvre

Se préparer aux changements du nouveau règlement ANC applicable au 1er janvier 2025

### PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Collaborateurs de la fonction comptable et financière – Experts-comptables – Chefs de mission et collaborateurs en cabinet d'expertise comptable – Toute personne contribuant aux travaux d'arrêté des comptes de son organisation

### PRÉ-REQUIS

Avoir une bonne connaissance des techniques comptables et des principes fondamentaux d'établissement des comptes annuels

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

De nombreux cas pratiques pour mettre en oeuvre les nouveautés du PCG

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux

Code  
**701628**

Durée  
**1 jour / 7 heures**

Tarif Inter\*  
**1 220 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## Objectifs pédagogiques

- Identifier le nouveau cadre réglementaire visant à modifier le plan comptable général (PCG)
- Analyser les principaux changements pour les entreprises industrielles et commerciales
- Appliquer les nouvelles modalités d'établissement des premiers états financiers

## Programme de la formation

### Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

### Identifier le nouveau cadre réglementaire visant à modifier le plan comptable général (PCG)

Présenter la réforme de modernisation des états financiers

- Les objectifs
- Les enjeux

Exposer les changements du nouveau règlement ANC

- Les nouveautés
- Les modalités d'application
- Atelier collaboratif sur la réforme de modernisation des états financiers : " Avant / Après "

### Analyser les principaux changements pour les entreprises industrielles et commerciales

Identifier une situation exceptionnelle

- Modification de la nomenclature des comptes
- Cas des subventions et des cessions d'immobilisations
- Comment identifier un évènement majeur et inhabituel

objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

### ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:care-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

## Traiter la suppression de la technique des transferts de charges

- Nouveaux traitements comptables à retenir
- Conséquences fiscales

## Appliquer le nouveau plan de comptes et les modèles d'états financiers

- Mise à jour de la nomenclature comptable
- Nouveaux modèles d'états financiers à disposition des entités
- Nouvelle présentation des informations en annexe
- Cas pratiques à partir de situations concrètes permettant de mettre en œuvre l'ensemble des changements analysés

## Appliquer les nouvelles modalités d'établissement des premiers états financiers

### Déterminer la date de première application

- Cas de l'anticipation
- Exercice décalé

### Etudier les incidences des nouvelles dispositions

- Reclassements des données N-1
- Tableau de flux de trésorerie
- Atelier pratique d'élaboration de comptes annuels « modernisés »

### Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

## A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.